

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15187**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé, Mention Télécommunication, Spécialité Réseaux d'entreprise

Nouvel intitulé : Sciences, Technologies, Santé, Mention Télécommunication et Réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

255 Electricite, électronique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master professionnel Télécommunication spécialité Réseaux d'Entreprise exerce ses fonctions au sein d'entreprises du secteur des télécommunications (fabricants, opérateurs et installateurs) ou au sein d'entreprises d'autres secteurs intégrant un service ou un département spécialisé en télécommunications. Il développe ses compétences dans les trois fonctions transverses suivantes :

- le développement d'équipements pour construire des réseaux ou bien accéder à des réseaux dans le cas d'applications spécifiques,
- la maîtrise d'œuvre de projets de télécommunication comprenant : l'organisation du développement de réseaux pour une entreprise ou l'utilisation de réseaux pour satisfaire les besoins d'une entreprise ; la réalisation du cahier des charges des projets de réseau projetés ; l'analyse des principales offres de fabricants et d'opérateurs de réseau ; la coordination des interventions des fournisseurs et sous-traitants et la vérification du fonctionnement des réseaux,
- l'exploitation de réseau : l'organisation de la maintenance ; le suivi des trafics et la préparation des évolutions de réseaux ; le suivi des offres commerciales des fournisseurs et opérateurs ; le suivi de la disponibilité et la fiabilité des réseaux et la mise en place d'actions correctives dans le cadre d'une démarche qualité.

#### Compétences acquises :

- choisir les moyens de transmissions adaptés
- analyser et comparer les réseaux de Télécoms
- développer des protocoles et architectures de réseaux d'entreprise
- analyser et développer des protocoles sécurisés, des transferts de fichiers, des structures réparties
- utilisation d'internet pour des applications spécifiques
- accéder à des bases de données distantes
- administrer un réseau
- gérer un projet dans son contexte économique, juridique et social
- communiquer à l'oral et à l'écrit en français et en anglais

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Le titulaire du Master professionnel Télécommunication Réseaux d'Entreprises intervient auprès de fournisseurs de matériels de télécommunication grand public, professionnels ou du domaine de la défense, au sein de sociétés de service d'ingénierie informatique, auprès des opérateurs de téléphonie et de leurs sous-traitants.

Il peut exercer les métiers de :

- Responsable télécommunication,
- Ingénieur télécommunication,
- Architecte réseau, ingénieur réseau et télécommunications,
- Directeur de DSI (département des services informatiques),
- Concepteur de logiciels de télécommunications

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir le Master professionnel télécommunications le candidat doit démontrer ses compétences dans les 4 composantes de certification suivantes :

- 1) La réussite à des examens écrits attestant l'acquisition des connaissances fondamentales permettant l'exercice des métiers référencés: les technologies à haut débit, ou bien les réseaux d'entreprise et la maîtrise des enseignements scientifiques de base (60 crédits).
- 2) La réussite à des examens d'enseignements généraux : Management, expression écrite et orale et test d'anglais Bulats niveau 2

(24 crédits).

3) La conduite d'un projet tutoré suivi par un tuteur enseignant, montrant la capacité du candidat à mettre en œuvre ses connaissances théoriques en vue d'une réalisation pratique (13 crédits).

4) Effectuer un stage professionnel en entreprise d'une durée de 4 mois minimum, lequel fera l'objet d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale devant un jury d'évaluation constitué d'enseignants et de représentants de la profession (21 crédits).

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"><li>- 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,</li><li>- 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification</li><li>- 20 % de professionnels</li></ul>
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE du pôle de spécialité du titre comprenant 13 membres : - 8 membres délibératifs (1 président, 4 formateurs/enseignants, 2 représentants professionnels et le responsable du titre) - 5 membres invités de droit (le responsable VAE du pôle de spécialité, 1 représentant national de la VAE et 3 conseillers VAE Cnam)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

**N° d'habilitation 20043255**

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002**

**Références autres :**

**Arrêté d'habilitation du 16 septembre 2011 (n° d'habilitation 20043255)**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

20 diplômés par an en moyenne.

**Autres sources d'information :**

CNAM

**Lieu(x) de certification :**

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Sciences, Technologies, Santé, Mention Télécommunication et Réseaux